

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

## Commission permanente du 18 mai 2015

### Décision n° CP-2015-0145

commune (s): Meyzieu

objet : Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 37 à 41, rue de la République et

appartenant à la SNC Meyzieu Domaine du Parc

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de

l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président: Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : lundi 11 mai 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 19 mai 2015

<u>Présents</u>: MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Mme Frih, MM. Vincent (pouvoir à Mme Vullien), George (pouvoir à M. Suchet), Mme Belaziz (pouvoir à M. Bret).

#### Commission permanente du 18 mai 2015

#### Décision n° CP-2015-0145

commune (s): Meyzieu

objet : Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 37 à 41, rue de la République et appartenant à la SNC Meyzieu Domaine du Parc

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier

## La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 4 mai 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

La Métropole de Lyon envisage l'acquisition d'une parcelle de terrain située 37 et 41, rue de la République à Meyzieu appartenant à la SNC Meyzieu Domaine du parc et nécessaire à l'élargissement de la rue de la République à Meyzieu suivant l'emplacement réservé n° 59 au plan local d'urbanisme (PLU).

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu, libre de toute location ou occupation, cadastrée DK 229 pour une superficie de 543 mètres carrés.

Aux termes du compromis, ce terrain serait acquis à titre purement gratuit ;

Vu ledit dossier :

### **DECIDE**

- 1° Approuve l'acquisition, par la Métropole de Lyon, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu cadastrée DK 229 pour une superficie de 543 mètres carrés, située 37 et 41, rue de la République à Meyzieu, appartenant à la SNC Meyzieu Domaine du Parc et nécessaire à l'élargissement de ladite rue.
- 2° Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.
- **3° La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n° 0P09O1632, le 13 janvier 2014 pour la somme de 1 000 000 € en dépenses.
- **4° Cette acquisition**, à titre gratuit, fera l'objet des mouvements comptables suivants : pour ordre en dépenses : compte 2112 fonction 844 et en recettes : compte 1328 fonction 844 exercice 2015.

Métropole de Lvon – Commission i	permanente du 18 mai 2015	5 - Décision n° CP-2015-0145
----------------------------------	---------------------------	------------------------------

3

5° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 2112 - fonction 844, pour un montant de 700 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 mai 2015.